

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Clermont-Ferrand, le 6 mars 2017

CONCOURS DE PLAIDOIRIE ET D'ÉLOQUENCE ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LYSIAS

L'association Lysias, en partenariat avec l'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand, organise **les 8 et 15 mars 2017** son grand concours de plaidoirie et d'éloquence à l'École de Droit de Clermont-Ferrand, auquel participent **une cinquantaine d'étudiants en licence de droit**.

Ce concours de plaidoirie et d'éloquence est ouvert à tous les étudiants de la faculté de droit en première, deuxième et troisième années de licence.

Le tour de sélection aura lieu pour les étudiants en droit le **mercredi 8 mars 2017 de 9h à 12h**, suivi **dans l'après-midi** des demi-finales où les meilleurs élèves de chaque promotion seront choisis.

Voici d'ailleurs quelques exemples des sujets traités lors du tour de sélection du concours : *"Les absents ont-ils toujours tort ?", "Faut-il se faire l'avocat du diable ? ", Le bon goût est-il auvergnat ? "*

Le jury sera lui composé d'un représentant du recteur de l'académie de Clermont ; de Madame **Christine BERTRAND**, doyen de l'École de Droit ; de Maître **Claude SAVARY**, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand ; de Monsieur **Eric MAILLAUD**, procureur de la République de Clermont-Ferrand ; ainsi que d'un représentant du président du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand.

La finale aura lieu le **mercredi 15 mars 2017 à 17 heures**, à l'École de Droit de Clermont (amphi Michel de l'Hospital). Les gagnants seront évidemment récompensés et participeront à la finale nationale au mois d'avril à Paris.

Contact presse

Vanessa CHARTREUX
Chargée de Communication

Ligne directe : **04.73.37.96.68**

communication@barreau-clermont.fr

Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand

Palais de Justice
16 Place de l'Etoile – 63000 CLERMONT-FERRAND
www.barreau-clermont.fr



@ordreavocats63



Barreau63